

CONSEIL D'ÉCOLE – PROCÈS VERBAL

Écoles : maternelle et élémentaire de Gueberschwihr

Date du Conseil d'École : vendredi 10 mars 2017

Horaires : 20h00 à 22h00

Adresser :

- 1 exemplaire à l'inspecteur de l'éducation nationale
- 1 exemplaire au Maire
- 1 exemplaire est à afficher en un lieu accessible aux parents d'élèves
- 1 exemplaire est à archiver dans un registre spécifique

Titre et développement

Bienvenue à tous les membres présents.

M. le Maire et Mme Suzana excusés pour leurs quelques minutes de retard.

Madame Doublier invitée en tant que stagiaire ATSEM est présentée à l'assemblée.

- Approbation du précédent compte-rendu de conseil d'école
- Le précédent compte-rendu est approuvé.
- Exercices incendie / PPMS
- 21 septembre 2016 : Exercice évacuation incendie : penser à la clé du péri et au téléphone.
- 18 octobre 2016 : PPMS Intrusion : des molettes sur les portes des classes pour une fermeture plus rapide ?
- 10 novembre 2016 : PPMS Séisme. Participation de madame Fabienne Barthélémy
- 3 mars 2017 : Exercice évacuation incendie.
- 10 mars 2017 : PPMS Confinement : En cas de coupure du courant il n'y a pas de téléphone !
- Natation :
- La com-com ne dispose pas de piscine couverte. L'école est donc obligée de faire des demandes à « l'extérieur » et n'est, par conséquent pas prioritaire. De plus, la demande transite par plusieurs responsables intermédiaires. Suite à un dysfonctionnement de cette chaîne, la demande envoyée le 14 septembre n'a pas été finalisée et le créneau initialement demandé a été perdu. Une solution a finalement été trouvée, qui intègre les nombreux paramètres inhérents à l'organisation d'une telle activité (disponibilité des accompagnateurs, d'un transporteur et respect de la réglementation) mais qui ne pouvait concerner qu'une partie des élèves (pour respecter le nombre maximal d'élèves autorisés dans le bassin)
- Sorties et activités des 2° et 3° trimestres

En maternelle :

- Vendredi 6 janvier : Épiphanie : goûter galette des rois.
- Jeudi 2 février : Chandeleur : goûter crêpes en commun.
- Mardi 28 février : défilé de carnaval suivi d'un goûter beignets.

- Jeudi 30 mars : animation à la médiathèque de Rouffach sur le thème « notes de musique et boîtes à histoires ».
- Mercredi 26 avril : goûter « lamalas ».
- Jeudi 11 mai : Spectacle des 3 Chardons à 14H30.
- Samedi 10 juin : Journée citoyenne, suivi du spectacle d'élèves et barbecue.
- Juin : jeux de kermesse : date à définir.

En élémentaire, en plus des activités communes avec l'école maternelle :

- 6 mars visite médicale pour les cm1-cm2 , visite au musée d'histoire naturelle pour les cp-ce1-ce2 puis après-midi au musée Unterlinden pour tous.
- Mai : projet de visite au Hartmannswillerkopf
- Mai : cf projet école : lectures offertes aux maternelles par les cp-ce.
- Mercredi 14 juin : rencontre d'athlétisme en élémentaire avec Hattstatt.
- Mercredi 28 juin : défi-lecture en élémentaire avec Hattstatt.

- Calendrier et pont

1) Vendredi 26 mai : jour « offert » par l'éducation nationale, entre le jeudi de l'ascension et le week-end, ce qui crée un pont de 4 jours.

2) Lundi 05 juin : le lundi de Pentecôte est férié pour les élèves.

- Mobilier et équipements des classes / du bâtiment

- Remplacer les tapis actuels aux trois entrées par des modèles absorbants.
- Un « grand » modèle (1mx2m) de tableau blanc à roulette pour la classe des cp-ce1-ce2 sera commandé.

- Travaux à réaliser

- Installer des molettes sur la face côté classes des portes de classe. (cf exercice intrusion).
- Démontez le miroir présent dans les sanitaires maternelles (danger).
- Régler les portes donnant vers l'extérieur pour qu'elles s'ouvrent plus facilement.
- Régler la hauteur des tables servant à l'accueil du matin.
- Refixer la bâche solidement au grillage. Proposition est faite de démonter et stocker la bâche en période hivernale. Rappel : cette solution est provisoire, en attendant que la haie pousse.
- La Charte de la laïcité est à fixer à nouveau à côté de la déclaration des droits de l'homme.
- Une intervention sur la VMC est programmée lundi 13 mars, suite aux anomalies et bruits parasites dans la classe des cm1-cm2 et des maternelles.
- Pour info : Les filtres sont du type f7 à charbon actifs.
- N.B. : Répondant à la préoccupation des parents, l'ensemble des vignes aux alentours de l'école sera désormais traitée par la méthode de la « confusion sexuelle ». Les membres du conseil d'école adressent tous leurs **remerciements aux viticulteurs** qui ont unanimement accepté de modifier leurs méthodes de travail par respect de la santé d'autrui.
- Un contrat d'entretien est signé pour la chaudière et la VMC.
- Un règlement spécifique à l'accueil du matin sera rédigé par la municipalité à l'attention des parents.

- Kermesse / fête de fin d'année

- Le barbecue communal est prévu le samedi 10 juin à l'occasion de la journée citoyenne.
- L'équivalent de l'opération « Haut-Rhin propre » pourrait être proposée aux enfants volontaires à cette occasion.
- La partie spectacle des écoles pourrait se dérouler ce jour-là, à 17H45.
- La partie jeux pour les enfants se déroulera un mercredi matin fin juin, afin de préserver les enfants des fortes chaleurs.

- Goûters
- Suite à une étude de l'ARS (Agence Régionale de Santé) les experts estiment que la collation du matin n'est pas justifiée et favoriserait même le surpoids ou l'obésité. Au vu de ces résultats, l'enseignant de maternelle envisage de supprimer le goûter dès la rentrée prochaine. Une brochure d'information sera distribuée aux parents.
- Bilan du périscolaire transmis par madame Foerster
- *« Ré-inscription 2017/2018: Cette année, les parents déjà adhérents, réceptionneront dès début mars une fiche de demande de ré-inscription pour leurs enfants; avec un délai de dépôt en mains propres avant le 24 mars. cette fiche tiendra lieu de ré-inscription. Je demanderai aux parents d'ajuster au plus près leurs demandes, surtout sur les pauses méridiennes; les familles réceptionneront, par après, le dossier complet à remplir ; à me rendre avant l'été avec le chèque d'adhésion de 10 euros, + le talon du règlement intérieur (appris par cœur !!! lol), les vaccinations mises à jour. Quant aux nouvelles familles, elles peuvent à tout moment venir récupérer un nouveau dossier et me le rendre dûment rempli dès que possible.*
- Il serait plus qu'appréciable, que l'équipe du périscolaire soit informée de tout changement d'inscription; comme par exemple: la participation aux APC, les sorties scolaires; même si nos collègues enseignants le font eux aussi. Cela relève de la responsabilité des parents d'annuler la présence de leur enfant. Je vous joins à cet effet un extrait du règlement intérieur 2016/2017 du périscolaire: "Il appartient aux parents de prévenir l'ALSH en cas d'absence de l'enfant pour cause de grève des enseignants, ou pour les sorties organisées par les enseignants."

bien à vous

Laurence. »

- Intervention des déléguées des parents d'élèves
- Au cp les enfants sont angoissés par les séances d'Allemand. M Fontaine précise que madame Groell est une personne compétente, certes exigeante mais respectueuse et bienveillante vis à vis des enfants. Il se chargera de rassurer les élèves et d'en discuter avec elle. Le cahier d'allemand sera également mis dans les sacs le week-end.
- Les parents demandent à ce que les horaires de sortie soient respectés. Les enseignants sont conscients de l'inconfort dans lequel les parents se trouvent parfois et font au mieux pour que les élèves sortent à l'heure.
- M Fontaine veillera à ce que les mots dans le cahier de liaison ne soient plus rédigés au stylo rouge.
- Information générale : Un rappel du devoir parental de surveillance sera fait à une famille dont l'enfant en maternelle a été vu plusieurs fois seul entre l'école et le périscolaire.

Rappel : Le cahier de liaison et la messagerie internet des écoles sont des outils officiels de communication entre les parents et les enseignants. Le respect des règles élémentaires de politesse et de bienséance est donc un préalable incontournable au bon usage de ces médias.

Date du prochain conseil d'école : vendredi 2 juin 2017 à 20H00.

NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ	NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeurs des écoles - Présidents					
Mr FONTAINE	X		Mr SCHULTZ	X	
Professeurs					
Mme ALBRECHT	X		Mme DECROCCQ	X	
Mme SUZANA	X				
Représentant du R.A.S.E.D.					
Représentants des parents d'élèves titulaires					
Mme FOEHRLE	X		Mr GAUGLER	X	
Mme ISNARDI-CHARVIN	X				
Inspecteur de l'éducation nationale					
Mr CAILLEAUX		X			
Représentants de la commune					
Maire de la commune ou son représentant :			Mr HUSSER	X	
Conseiller municipal :			Mme PICOU-NOLL	X	
VOIX CONSULTATIVE					
Autre(s) Membre(s) du R.A.S.E.D. :					
Médecin scolaire :					
Infirmière scolaire :					
A.T.S.E.M.					
Mme JAEGGY	X				
Enseignant de langues vivantes :					
Maître(s) de l'E.L.C.O. :					
A.V.S./ E.V.S. :					
Représentants des parents d'élèves suppléants					
Mme ALLONCLE	X				

Procès-verbal établi le 10 mars 2017

Les présidents, Directeurs des écoles et secrétaires de séance,

Nom et signature : Franck Fontaine

Nom et signature : Pascal Schultz